

BULLETIN

Dans le dernier numéro du *Messenger*, au cours de l'article intitulé : *Noces d'argent de l'Hospice des Sœurs de la Charité de Rimouski*, page 229, il s'est glissé une erreur. Au lieu de 190 orphelines, il faut lire 590 orphelines qui ont trouvé abri et protection dans cette maison.

— A la fin du mois d'avril, Sa Grandeur Mgr Blais a fait sa visite canonique au couvent des Sœurs de la Charité de Rimouski. Sa Grandeur a fait une instruction, puis la visite des deux communautés de religieuses, des classes et de la salle des vieilles infirmes de l'Hospice.

— Le 13 mai, au même couvent, première communion et confirmation. Sa Grandeur a dit la messe à laquelle 39 enfants ont communiqué pour la première fois, et après une instruction, a donné la confirmation à 43, en présence des parents heureux réunis dans la chapelle. Après la cérémonie, présentation des enfants à qui Sa Grandeur a adressé la parole.

— Le 14 mai, les RR. PP. Pacifique et Bonaventure, O. M. C. de Ristigouche sont allés à Ottawa, pour choisir, sur demande du T. R. P. Gardien du couvent des Capucins d'Ottawa, le Père Louis-Marie, un délégué de leur ordre devant représenter les intérêts des couvents du Canada, au chapitre provincial de Toulouse (France). C'est le R. P. Alexis qui a été choisi et qui devra être à rendu pour le 11 juin, date de la réunion du chapitre. Ce délégué prendra part à l'élection du Provincial de Toulouse.

— La mission de Ste-Anne de Ristigouche vient de recevoir deux cadeaux : de Mgr Marois, V. G. du diocèse de Québec, un magnifique calice, consacré par Sa Grandeur